

**DIRECTION
DES RESSOURCES
HUMAINES**

55, Boulevard Diderot,
CS 22305,
75610 Paris Cedex 12

Pour nous contacter :

Concours.statutaires.sap
@aphp.fr

**DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES
DE L'ASSISTANCE PUBLIQUE-HÔPITAUX DE PARIS
DEPARTEMENT DEVELOPPEMENT DES COMPETENCES
Service Concours statutaires - Arrêté n° 401/2026/29**

Le Directeur Général de l'Assistance Publique-Hôpitaux de Paris ;

Vu le Code de la Santé Publique ;

Vu le code général de la fonction publique ;

Vu le décret n° 2011-660 du 14 juin 2011 portant statuts particuliers des personnels administratifs de la catégorie B de la fonction publique hospitalière ;

Vu Arrêté du 20 octobre 2020 fixant les règles d'organisation générale, la durée et le contenu de l'entretien du concours réservé pour l'accès au corps des assistants médico-administratifs - branche « assistance de régulation médicale » ;

Vu le décret du 04 juillet 2022 portant nomination du directeur général de l'Assistance publique - hôpitaux de Paris ;

Vu l'arrêté directorial modifiant l'arrêté n°75-2022-07-05-00013 du 5 juillet 2022 modifié portant délégation de signature aux Directeurs des Pôles d'Intérêt Commun de l'Assistance Publique - Hôpitaux de Paris ;

Vu l'arrêté directorial n°75-2025-06-13-00014 du 16 juin 2025 modifié fixant la liste des directeurs de pôles d'intérêt commun de l'Assistance Publique-Hôpitaux de Paris ;

Vu l'arrêté directorial du 6 juillet 2023 relatif aux missions et à l'organisation de la Direction des Ressources Humaines de l'Assistance Publique - Hôpitaux de Paris,

Vu l'arrêté n° ANA 401 2025 05 0007 du 11 juin 2025 portant nomination de Monsieur Marc BERTRAND-MAPATAUD, à compter du 16 juin 2025 en tant que Directeur des Ressources Humaines ;

Vu l'arrêté n° IDF-2025-06-16-00031 du 16 juin 2025 portant délégation de signature du directeur des ressources humaines de l'Assistance Publique - Hôpitaux de Paris ;

Le Directeur des Ressources Humaines entendu ;

**DIRECTION
DES RESSOURCES
HUMAINES**

55, Boulevard Diderot,
CS 22305,
75610 Paris Cedex 12

Pour nous contacter :

Concours.statutaires.sap
@aphp.fr

- ARRETE -

ARTICLE 1 : Le jury du concours réservé pour l'accès au grade des assistants médico administratifs - branche « assistance de régulation médicale » de la fonction publique hospitalière prévu par l'arrêté directorial n° 75-2026-05-26-00021 du 26 mai 2026 susvisé, est constitué comme suit :

Le directeur de l'établissement organisateur du concours ou son représentant

PRESIDENT :

Najat BENARAB Directrice des soins	Hôpital Ambroise Paré Assistance Publique - Hôpitaux de Paris
--	--

MEMBRES :

Un fonctionnaire hospitalier de catégorie A

Philippe GAULT Cadre Supérieur de Santé	Chargé de mission RH - Responsable de Service AP-HP. Sorbonne Université Assistance Publique - Hôpitaux de Paris
--	--

Un praticien hospitalier AP-HP

Azzedine AYACHI Praticien hospitalier	Responsable UF SMUR Pédiatrique 92 et Centre de Référence MIN 75, 78, 92, 94 APHP-Université Paris Saclay Assistance Publique - Hôpitaux de Paris
---	--

ARTICLE 2 : Le Directeur des Ressources Humaines assurera l'exécution du présent arrêté.

Fait à Paris, le 24 juillet 2026

Pour le Directeur Général,
Pour le Directeur des Ressources Humaines
empêché,
Pour le Directeur du Département
Développement des compétences
L'Adjointe au Directeur

SIGNE

Marine LAMOLIE